

LES ASSISES DE LA FRANCHISE

La franchise : pilier de développement
dans un monde en mutation

● JEUDI ●

24 | OCTOBRE
2024

de 8h30 à 19h

Une journée unique pour croiser les regards de toutes les fonctions opérant au sein des réseaux (directeurs généraux, directeurs franchise, animateurs, développeurs, directeurs juridiques, franchisés...)

LES ASSISES DE LA FRANCHISE

8h30 : Accueil café - Networking

9h00 : Introduction

9h05 : Allocution d'ouverture par **Bris Rocher - Président du conseil d'administration Groupe Rocher**

9h30 - 13h00 : Conférence juridique

Les enjeux juridiques liés au développement du réseau

Animation : Régis Pihéry - Avocat - Cabinet REDLINK

Grand témoin : Nicolas Ereseo - Maître de conférences - Université de Strasbourg

9h55 - 10h25 : Le DIP ou les enjeux de la phase pré-contractuelle dans le développement du réseau

Olga Zakharova-Renaud - Avocat - Cabinet BMGB

Christophe Grison - Avocat - Cabinet FIDAL

La phase pré-contractuelle cristallise des éléments structurants de la relation de franchise : choix de l'emplacement, communication d'informations déterminantes du consentement du franchisé, montage du dossier bancaire, etc. Le bon déroulement de cette phase conditionne la réussite du développement de l'enseigne.

10h25 - 11h00 : Le territoire ou l'importance de la maîtrise du développement géographique du réseau

Jean-Baptiste Gouache - Avocat - Cabinet GOUACHE

Le territoire est l'axe de développement naturel des réseaux, or les logiques omnicanales bousculent les schémas contractuels et obligent les franchiseurs à repenser leur organisation à l'aune des attentes du consommateur digital sans perdre de vue l'intérêt du réseau.

Pause café

11h30 - 12h00 : Le web ou l'enjeu d'une politique de développement cohérente pour les marques

Vanessa Bouchara - Avocat - Cabinet BOUCHARA

Le web est naturellement un canal de développement privilégié des enseignes ce qui nécessite, pour elles, de protéger leurs éléments de propriété intellectuelle et de gérer leur politique sur le web de manière cohérente avec le réseau.

12h00 - 12h30 : L'international : axe de développement des réseaux

Grégoire Toulouse - Avocat - Cabinet TAYLOR-WESSING

Le développement ne peut s'envisager sans l'angle international. Or, les différentes définitions de la franchise peuvent venir compliquer l'export des concepts nationaux. L'internationalisation doit prendre en compte les spécificités locales et nécessite un accompagnement étroit.

12h30 - 13h00 : Synthèse des travaux par Nicolas Ereseo

9h30 - 13h00 : Ateliers opérationnels

Management, développement et animation

9h40 : Introduction
9h45 - 11h15 : 1ère session d'ateliers

Pause café

11h30 - 13h00 : 2nde session d'ateliers

Au cours de cette matinée, quatre thématiques seront proposées, sous forme d'ateliers d'échanges. Vous pourrez vous inscrire à deux d'entre elles. Chaque atelier sera animé par trois experts du Collège de la FFF.

Thème 1 : Comment pérenniser ses implantations ?

Co-animateurs : François-Xavier Awatar - CMS FRANCIS LEFEBVRE / Jean-Luc Cohen - FRAMBOISE CONSULTING / Olga Romulus - FIDUCIAL

Optimiser la gestion des contrats et cessions intra-réseau pour garantir la longévité des implantations, tout en anticipant les départs et en maintenant la dynamique du réseau.

Thème 2 : Les outils digitaux au service du développement

Co-animateurs : Emmanuelle Courtet - FRANCHISE MANAGEMENT / Laurent Delafontaine - AXE RESEAUX / Eric Schahl - MIIP

Comment sélectionner et mettre en œuvre des solutions digitales pour accélérer la croissance des réseaux et en faciliter la gestion opérationnelle?

Thème 3 : Quelles sont les sources de financement d'un projet en franchise ?

Co-animateurs : Benoit Fougerais - AFR Financement / Lionel Lefebvre - CABINET H. BENSOUSSAN & ASSOCIES / Julien Siouffi - FRANCHISE BOARD

Comparaison des différentes options de financement pour les dossiers en franchise, des solutions classiques (banques, courtiers) aux approches innovantes (franchise participative), pour mieux accompagner les porteurs de projets.

Thème 4 : Comment animer et gérer les mixités dans les réseaux ?

Co-animateurs : Franck Berthouloux - TGS FRANCE / Olivier Mignot - FRANCHISE MANAGEMENT / Sandrine Richard - SIMON ASSOCIES

État des lieux des diverses mixités. Comment renforcer la cohésion entre les différents modèles en respectant les particularités de chaque entité pour une gestion harmonieuse du réseau.

LES ASSISES DE LA FRANCHISE

13h00 - 14h30 : Déjeuner - Networking

14H30 : PLÉNIÈRE



Grand Témoign

14h30 - 15h15 : **Samuel Durand** - conférencier et fondateur de **Work In Progress** - A la découverte des différentes facettes du futur du travail.

Tables-rondes - Animation Yves Puget, Directeur de la rédaction LSA

15h15 - 15h45 :

Restitution table ronde 1 : Comment pérenniser ses implantations ?

François-Xavier Awatar / Jean-Luc Cohen / Olga Romulus

15h45 - 16h15 :

Restitution table ronde 2 : Les outils digitaux au service du développement

Emmanuelle Courtet / Laurent Delafontaine / Eric Schahl

Pause café

16h45 - 17h15 :

Restitution table ronde 3 : Quelles sont les sources de financement d'un projet en franchise ?

Benoit Fougerais / Lionel Lefebvre / Julien Siouffi

17h15 - 17h45 :

Restitution table ronde 4 : Comment animer et gérer les mixités dans les réseaux ?

Franck Berthouloux / Olivier Mignot / Sandrine Richard

18h00 - 19h00 : Cocktail apéritif

INFORMATIONS PRATIQUES

Date :	24 octobre 2024
Horaires :	8h30 - 19h00
Où :	Novotel Paris centre Tour Eiffel, 61 quai de Grenelle, 75015 Paris Métro : L 10 Charles Michel / L 6 Bir Hakeim RER C : Gare de Javel L'hôtel dispose d'un parking couvert sur site (payant)
Contact :	Delphine Pierre-Jean / info@franchise-fff.com

TARIF

Adhérent : 150€ HT

Pour tout achat d'une place vous bénéficiez d'1 place offerte pour inviter l'un de vos collègues, collaborateurs ou franchisés.

(Bien inscrire en même temps les deux personnes concernées afin de bénéficier de l'offre une place achetée, une place offerte)

Non adhérent : 150€ HT

Les pauses (café et déjeuner) sont incluses

Cet événement est organisé avec le soutien de notre partenaire officiel :

CMS Francis Lefebvre

Fort de 15 ans d'expérience dans le domaine de la distribution et de la concurrence, **François-Xavier Awatar**, associé du cabinet CMS Francis LEFEBVRE, accompagne les têtes de réseaux de leur création à leur développement à l'international.

François-Xavier les assiste également dans le cadre de leur contentieux en privilégiant la recherche de solutions amiables par la négociation, la conciliation et la médiation avant tout contentieux étatique ou arbitral. CMS Francis Lefebvre est un acteur leader du secteur des avocats avec près de 100 ans d'existence et une présence internationale à travers près de 100 bureaux dans le monde.

Pour en savoir plus : <https://cms.law/fr/ff/>

LES ASSISES DE LA FRANCHISE

MERCI À TOUS NOS INTERVENANTS



Bris Rocher
Président
du Groupe Rocher



Nicolas Eréséo
Maître de conférence
Université de Strasbourg



Samuel Durand
Auteur des documentaires
Work in Progress



Yves Puget
Directeur de la rédaction
LSA



François-Xavier Awatar
CMS FRANCIS LEFEBVRE



Franck Berthouloux
TGS FRANCE



Vanessa Bouchara
CABINET BOUCHARA & AVOCATS



Jean-Luc Cohen
FRAMBOISE CONSULTING



Emmanuelle Courtet
FRANCHISE MANAGEMENT



Laurent Delafontaine
AXE RÉSEAUX



Benoit Fougerais
AFR FINANCEMENT



Jean-Baptiste Gouache
CABINET GOUACHE AVOCATS



Christophe Grison
CABINET FIDAL



Lionel Lefebvre
CABINET H. BENSOUSSAN ET ASSOCIÉS



Olivier Mignot
FRANCHISE MANAGEMENT



Régis Pihéry
CABINET REDLINK



Sandrine Richard
CABINET SIMON ASSOCIÉS



Olga Romulus
FIDUCIAL



Eric Schahl
MIIP



Julien Siouffi
FRANCHISE BOARD



Grégoire Toulouse
CABINET TAYLOR WESSING



Olga Zakharova-Renaud
CABINET BMGB ET ASSOCIÉS